



# Conseil économique et social

Distr.: Générale  
13 août 2013

Français  
Original: Anglais

---

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de l'environnement et du développement

### Troisième session

Bangkok, 29-31 octobre 2013

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire \*

**Résultats des principales concertations régionales sur le développement durable: a) Forum Asie-Pacifique de l'énergie**

## Résultats du Forum Asie-Pacifique de l'énergie

### Note du secrétariat

#### *Résumé*

Le Forum Asie-Pacifique de l'énergie a été organisé par la CESAP et accueilli par le Gouvernement de la Fédération de Russie à Vladivostok du 27 au 30 mai 2013. Il a consisté en un segment hauts responsables, un segment ministériel et une session extraordinaire du Forum Asie-Pacifique des entreprises. Quelque 34 États membres étaient représentés, dont 20 au niveau ministériel. Le présent document contient un bref résumé du contexte général, du processus préparatoire et des travaux du Forum, de la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique: Façonner l'avenir de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique, et du Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018). Il contient également des suggestions concernant le rôle que pourrait jouer le Comité dans le mécanisme d'examen et d'évaluation envisagé dans les documents finaux du Forum.

## I. Introduction

1. En application de la résolution 67/2 de la Commission relative à la promotion de la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique, le Forum Asie-Pacifique de l'énergie a été convoqué pour examiner – au niveau ministériel – les progrès accomplis par la région dans le règlement des problèmes de sécurité énergétique aux niveaux de la région, des pays et des ménages, et pour faciliter un dialogue permanent entre les États membres en vue d'accroître la sécurité énergétique et d'œuvrer en faveur d'un développement durable. Il s'est tenu à Vladivostok (Fédération de Russie) du 27 au 30 mai 2013.

---

\* E/ESCAP/CED(3)/L.1.

2. Afin de prendre pleinement en considération les différents points de vue des États membres au sujet de la sécurité énergétique en Asie et dans le Pacifique et de faciliter la formation d'un consensus sur une stratégie énergétique régionale, le secrétariat a organisé un processus préparatoire approfondi avec l'appui généreux du Gouvernement de la Fédération de Russie. Cinq consultations sous-régionales<sup>1</sup>, une réunion d'experts et une réunion préparatoire régionale ont eu lieu entre octobre 2012 et mars 2013, auxquelles ont participé de hauts responsables gouvernementaux, des experts, des représentants d'organisations régionales et internationales, des partenaires de l'Organisation des Nations Unies et des organisations de la société civile.

3. Le secrétariat a préconisé de retenir le concept d'une « plus grande sécurité énergétique » pour l'organisation des réunions et la préparation de la documentation destinées à faciliter le processus de négociation. Allant au-delà du calcul à court terme classique de l'offre et de la demande, une plus grande sécurité énergétique offre une perspective plus globale de la sécurité énergétique fondée sur le long terme. Le secrétariat a retenu en particulier 7 domaines d'action pour assurer l'amélioration de la sécurité énergétique: l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable, l'énergie et l'environnement, l'économie de l'énergie, le commerce de l'énergie et les investissements dans l'énergie, et la connectivité énergétique. Le Forum a offert aux États membres une occasion importante de renouveler leur engagement à inscrire leurs politiques énergétiques dans le cadre du développement durable et, par conséquent, à formuler des directives intersectorielles en matière énergétique favorisant la croissance écologique et inclusive.

## **II. Présentation générale du Forum Asie-Pacifique de l'énergie**

4. Le Forum Asie-Pacifique de l'énergie s'est tenu à Vladivostok (Fédération de Russie) du 27 au 30 mai 2013. Y ont participé 34 pays, dont 20 étaient représentés au niveau ministériel. Le Premier Ministre des Tonga et le Vice-Premier Ministre de Tuvalu figuraient notamment au nombre des participants.

5. Se fondant sur les conclusions des réunions tenues durant le processus préparatoire (les consultations sous-régionales, la réunion d'experts et la réunion préparatoire régionale), les hauts responsables ont négocié le projet des documents finaux les 27 et 28 mai. Au cours de réunions de groupe, chaque sous-région a finalisé son projet de texte à incorporer dans le plan d'action sous le titre « Domaines d'action pour les sous-régions ».

6. Le segment ministériel a débuté dans l'après-midi du 29 mai par les messages d'ouverture du Président de la Fédération de Russie, de la Secrétaire exécutive de la CESAP et du Gouverneur du Primorsky Kraï, auxquels ont succédé les déclarations de politique générale de 29 délégations et l'adoption des documents finaux, à savoir: la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique: Façonner l'avenir de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique, et le

---

<sup>1</sup> Pour les sous-régions de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, du Pacifique, de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, et de l'Asie du Sud-Est.

Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018).

7. Le Forum Asie-Pacifique des entreprises s'est réuni le 29 mai, entre le segment hauts responsables et le segment ministériel. Ses débats ont porté sur deux thèmes, qui ont ensuite alimenté une table ronde de haut niveau. Le Forum a réuni des experts et des représentants d'entreprises de la Fédération de Russie et d'autres pays de la région. Il a été présidé par le Président de l'Équipe de travail sur le commerce et les investissements inclusifs du Conseil consultatif des entreprises de la CESAP, qui en a présenté le rapport aux ministres le 30 mai.

### III. Documents finaux

#### A. **Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique: Façonner l'avenir de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique**

8. La Déclaration ministérielle commence par réaffirmer les principes du développement durable énoncés dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement<sup>2</sup>, dans l'Action 21<sup>3</sup> et dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg<sup>4</sup>. Elle fait référence à plusieurs résolutions de l'Assemblée générale et de la CESAP, notamment à la résolution 67/215 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a décidé de proclamer la décennie 2014-2024 Décennie des Nations Unies de l'énergie durable pour tous. Elle fait également mention des paragraphes 125 et 129 du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons »<sup>5</sup>.

9. Le dispositif de la Déclaration reconnaît que la sécurité énergétique est un problème primordial pour le développement et pose de sérieuses difficultés à tous les pays de la région Asie-Pacifique, sur les plans de la croissance économique, de l'élimination de la pauvreté, de l'accès à l'énergie, du coût économique de l'énergie, de l'accroissement rapide de la population, de l'augmentation de la demande d'énergie et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les ministres ont décidé de traiter de plusieurs sujets différents, notamment de l'amélioration de la transparence, de la prévisibilité et de la stabilité des marchés de l'énergie, de la nécessité d'augmenter et d'équilibrer la part dans le bouquet énergétique des combustibles fossiles moins polluants, comme le gaz naturel, et du développement des sources nouvelles et renouvelables d'énergie, dont l'hydroélectricité, le solaire, l'éolien, la géothermie, les biocarburants et les vagues océaniques. Les ministres se sont engagés par ailleurs à coopérer positivement à la solution des problèmes de sécurité énergétique, s'agissant en particulier du renforcement de la coopération

<sup>2</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe I.

<sup>3</sup> Ibid., annexe II.

<sup>4</sup> Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, *Rapport du Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

<sup>5</sup> Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe.

régionale et internationale en vue d'une plus grande sécurité énergétique et de l'utilisation durable de l'énergie.

10. La Déclaration ministérielle se termine par des demandes spécifiques adressées à la Secrétaire exécutive, dont celles-ci: faciliter la diffusion de l'information et l'échange des meilleures pratiques, travailler en collaboration étroite avec ONU-Énergie, les autres commissions régionales et les organisations internationales et multilatérales compétentes, examiner périodiquement, en consultation étroite avec les membres et membres associés, les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle et du Plan d'action et faire rapport à ce sujet à la Commission, et convoquer le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie au niveau ministériel en 2018 au plus tard.

## **B. Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014–2018)**

11. Dans le Plan d'action, les États membres présentent leur vision d'une région Asie-Pacifique où l'énergie durable pour tous est une réalité, une plus grande sécurité énergétique est présente du niveau de la région à celui des ménages, un avenir d'équité, de diversification et d'accès pour tous est garanti en matière d'énergie et la part des énergies moins polluantes est plus grande dans le bouquet énergétique général. À cette fin, 15 domaines d'action y ont été définis: a) établir une plate-forme visant à faciliter un dialogue et une coopération continue entre les États membres de la CESAP, axés sur une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie; b) œuvrer pour l'accès universel aux services modernes de l'énergie; c) promouvoir la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables; d) améliorer l'efficacité énergétique et les économies d'énergie et assurer la durabilité dans l'approvisionnement, la distribution et la consommation d'énergie; e) diversifier le bouquet énergétique et renforcer la sécurité énergétique; f) améliorer le commerce de l'énergie et les possibilités d'investissements pour optimiser le développement et l'utilisation des ressources énergétiques actuelles et émergentes; g) améliorer la politique fiscale et les mécanismes de financement pour stimuler et développer les marchés en faveur de l'énergie durable; h) améliorer les statistiques énergétiques et faciliter le partage des données et des informations; i) réduire au minimum l'impact du secteur de l'énergie sur l'environnement; j) promouvoir l'utilisation plus efficace et moins polluante du pétrole; k) promouvoir l'utilisation efficace et propre du charbon; l) promouvoir la production, le commerce et l'utilisation accrue du gaz naturel en tant que combustible à faible émission; m) promouvoir le développement des technologies énergétiques avancées; n) développer des infrastructures communes et des politiques harmonisées de l'énergie en vue de renforcer l'intégration économique de la région; o) promouvoir le renforcement des capacités, l'éducation et le partage des connaissances dans le domaine de l'énergie. Le Plan d'action comprend également des domaines d'action pour chacune des cinq sous-régions de la CESAP et se termine par un paragraphe consacré à un mécanisme d'examen et d'évaluation<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Le rapport du Forum fait l'objet du document E/ESCAP/APEF/3.

#### IV. Questions portées à l'attention du Comité

12. Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de la Déclaration ministérielle et du Plan d'action, il y a lieu de mettre en place un plan d'application global. Ce plan d'application pourrait servir de document d'orientation central destiné à la fois aux États membres, pour la conception et le suivi des activités dans les domaines d'action, et à la CESAP, pour la coordination des activités devant aider les États membres à mettre en œuvre les documents finaux. Il pourrait également contribuer à faciliter la coopération régionale et sous-régionale concernant l'amélioration de la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie. Des consultations avec les États membres seront organisées pour passer en revue le projet de plan d'application, et le projet final pourrait être présenté à la prochaine session de la Commission.

13. Dans la Déclaration ministérielle et le Plan d'action, l'accent est mis sur l'examen et l'évaluation de leur application. Dans la Déclaration ministérielle, les États membres prient la Secrétaire exécutive d'accélérer et d'examiner périodiquement, en consultation étroite avec les membres et membres associés, les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action et de faire régulièrement rapport à ce sujet à la Commission. Il est par ailleurs précisé, dans le Plan d'action, que l'on devrait entreprendre un examen périodique des progrès accomplis en s'appuyant sur les informations fournies par les membres et membres associés sur une base volontaire, ainsi qu'en collaborant avec les organisations internationales. Le rapport d'examen sera soumis au deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui devra se tenir au plus tard en 2018.

14. Afin d'accélérer et d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle et du Plan d'action comme prescrit par le Forum, il y a lieu de prévoir un cadre d'examen et d'évaluation dans le plan d'application global. Ce cadre aurait pour objectifs de faciliter les partenariats entre les parties intéressées et de définir les moyens que devrait engager le secrétariat pour mieux aider les États membres à mettre en œuvre la Déclaration ministérielle et le Plan d'action. En étroite consultation avec les États membres, le cadre d'évaluation comporterait un examen des méthodes d'évaluation et des données disponibles et définirait les indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui pourraient assurer le bon fonctionnement du mécanisme d'examen et d'évaluation qui, à son tour, viendrait renforcer le plan d'application lui-même.

15. Outre le rapport à soumettre au deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie, les États membres pourraient être saisis d'un rapport à moyen terme pour examen soit lors d'une session de la Commission ou du Comité, soit à la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

16. Le Comité pourra examiner les questions concernant la formulation d'un plan d'application global, y compris un mécanisme d'examen et d'évaluation des résultats du Forum et des progrès accomplis dans leur mise en œuvre et donner des orientations à leur sujet.

17. Le Comité pourra recommander à la Commission d'approuver la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique: Façonner l'avenir de l'énergie durable en Asie et dans le

Pacifique, et le Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018).

---